

MÉMOIRE

Éthique et culture religieuse à l'école : un horizon structurant

Présenté par

La Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval
La Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal
La Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke

Introduction

Les Facultés de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal, et de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke remercient les membres de la Commission de l'éducation de les avoir invitées à produire un mémoire. Le projet de loi du ministre de l'Éducation et ses orientations présentées dans le document *Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec* ont été reçus avec grand intérêt par les membres de nos Facultés.

Le 4 mai 2005, le ministre de l'Éducation du Québec annonçait sa décision d'offrir un nouveau programme d'éthique et de culture religieuse aux élèves du primaire et du secondaire. Ce programme est destiné à remplacer les programmes d'enseignement religieux catholique et protestant ainsi que celui d'enseignement moral actuellement dispensés dans les écoles québécoises. La proposition du ministre est la suivante :

- * Abandonner le recours aux clauses dérogatoires et remplacer le régime d'option actuel par un programme de formation en éthique et en culture religieuse commun à tous les élèves, au primaire et au secondaire.
- * Ménager une période de transition pour permettre au Ministère et aux milieux scolaires de préparer ce changement. C'est pourquoi les clauses dérogatoires seront renouvelées jusqu'au 30 juin 2008 et le régime d'option actuel sera maintenu pour les trois prochaines années.

Dans son communiqué, le ministre précise que ce battement de trois années pour la mise application du nouveau programme a pour but de « laisser aux milieux de l'éducation le temps de s'approprier les orientations retenues ». De plus, les universités sont présentes à toutes les étapes de l'échéancier de travail fourni à cette occasion.

Situation de la religion dans la société québécoise

Il est inutile de rappeler que la situation de la religion dans la société québécoise, particulièrement celle du catholicisme, a grandement évolué depuis les cinquante dernières années. Les institutions religieuses, l'Église catholique romaine entre autres, ont pris acte d'une toute nouvelle conjoncture dans laquelle la liberté religieuse et de conscience, l'oecuménisme et le dialogue interreligieux ont remplacé l'hégémonie d'une seule religion et sa mainmise sur la culture générale. Cette Église n'a pas seulement pris acte des changements, elle y a participé. Pensons simplement au rôle de médiation qu'elle a joué entre l'État et la population pour permettre à la société québécoise de prendre d'importants tournants en matière d'éducation, de santé et de services sociaux. Ce serait de l'angélisme d'affirmer que ces adaptations se sont faites sans heurts. Il y eut des tensions; il y eut aussi des affrontements idéologiques. Vivre dans une société démocratique comme la nôtre, c'est accepter non seulement de gérer ces tensions, mais aussi de les considérer comme bénéfiques pour l'évolution de la société.

Et qu'est devenue cette société en regard de la religion? Elle est surtout marquée par le pluralisme : pluralisme des idées et des valeurs autant que des institutions et des religions. Une même personne peut tout à la fois développer une sensibilité à l'égard des droits des animaux et vouloir emprisonner un enfant de douze ans pour les crimes qu'il a commis. Ou encore, elle peut accepter sans rechigner de s'astreindre aux règles d'un régime amaigrissant sévère, mais refuser, indignée, d'obéir à une loi civile perçue comme contraignante. Du point de vue religieux, elle peut ne voir aucune contradiction dans le fait d'adhérer à des slogans Nouvel Âge et de participer à la messe la plus traditionnelle, voire d'adhérer à la croyance à la réincarnation tout en se disant catholique pratiquante. Enfin, une même personne peut manifester une grande ouverture pour toutes les nouvelles mouvances religieuses venues de la Californie ou de l'Asie et se révéler être radicalement fermée lorsqu'elle est confrontée aux revendications concrètes d'un nouvel arrivant venant d'une autre culture religieuse. Le pluralisme peut être un avantage dans une société. Il a conduit à l'adoption des Chartes des droits, a garanti les libertés de minorités, a poussé au dialogue social plutôt qu'à la discrimination.

Par ailleurs, le pluralisme n'est pas un phénomène purement social, il s'introduit au cœur même de l'individu, jusqu'à parfois lui faire remettre en question son identité propre. Il peut dès lors devenir destructeur de la personnalité ou, pire encore d'un point de vue collectif, déresponsabiliser totalement l'individu face aux vastes enjeux sociaux qu'il doit affronter. Rendu à une certaine étape de développement, le pluralisme ne peut se passer d'une connaissance des principes éthiques et de l'apport spécifique des religions, faute de quoi il risque de mettre en danger les valeurs qu'il a contribué à faire naître. À la lecture comparative des pièces produites par le Comité des affaires religieuses (CAR) et du document ministériel intitulé « Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec », nous comprenons que ces textes s'inspirent d'une même compréhension de la situation religieuse au Québec et de ses effets sur l'évolution du système scolaire. Reprenons quelques points de cette réflexion.

Formation des jeunes et avenir de la société

Il ne s'agit pas de revenir ici sur l'interprétation de la situation sociale faite dans les documents ministériels. Qu'il suffise de dire que nous sommes d'accord en substance avec le diagnostic posé. Il importe pourtant de relever certains aspects qu'il nous semble important de garder à l'esprit face aux enjeux individuels et sociaux de la formation des jeunes.

Notre éducation ne nous a pas nécessairement préparés à affronter la situation sociale inédite qui est la nôtre depuis les années soixante. L'effondrement des grandes idéologies et des hégémonies de toutes sortes ont fait éclater les valeurs et mis à mal les structures identitaires. L'individu se retrouve seul dans la foule. Si les mieux préparés y trouvent leur compte, la majorité perçoit confusément le malaise et une minorité s'effondre dans un mal de vivre sans issue. Les personnes ressentent ce que la psychologie populaire appelle une crise d'identité. Qui sommes-nous? Où allons-nous en ce monde? Pour qui existons-nous? De tout temps, les religions ont contribué à façonner l'identité de l'individu afin qu'il tente de répondre à ces questions. Elles ont proposé aux hommes et aux femmes des balises plus ou moins claires leur permettant de surmonter les épreuves du temps d'une vie. Elles le font encore aujourd'hui sous des modalités diverses. L'éthique participe aussi à cet effort identitaire en examinant les valeurs et les règles sociales sous l'angle de quelques principes immémoriaux déjà présents dans l'Antiquité. Épictète ne disait-il pas déjà : « Dis-toi d'abord qui tu veux être, puis fais en conséquence ce que tu dois faire »?

La recherche d'identité est un bien pour elle-même, cela va de soi, mais aussi pour la vie bonne en société. Un être qui se connaît, qui a pris conscience de ce qu'il est et de ce qu'il n'est pas, sera aussi en mesure de savoir ce qu'il veut. Il peut dès lors construire sa vision du monde. Un individu dont l'identité personnelle est claire sera mieux en mesure de voir le monde qui l'entoure avec distance. Immense paradoxe que ce diptyque identité/altérité : notre perception du monde dépend essentiellement de notre perception de nous-mêmes. Le jeune à qui l'on a dit depuis l'enfance qu'il est aimé et qu'il mérite le respect n'aura aucune difficulté à considérer l'autre, l'étranger, avec tolérance. Cela n'est possible que parce que ses parents lui ont transmis des valeurs qui les dépassaient eux-mêmes. Souvent, les religions et les traditions philosophiques humanistes ont exercé et exercent encore cette fonction critique. Elles proposent des interprétations du monde et suggèrent des moyens de s'y engager adéquatement.

Avoir une vision du monde signifie donc être capable de s'engager. Voilà bien un principe qui a toujours dirigé les religions. On en trouve un bon exemple dans le Nouveau Testament lorsque l'apôtre Jacques écrit : « Mettez la Parole en pratique et ne vous contentez pas de l'écouter » (Jc 1, 22). On sait jusqu'à quel point les jeunes doivent affronter un monde complexe qui les dépasse, d'autant que leur identité n'est pas formée et que leur sens critique est moins développé. Agir dans ce monde suppose dès lors une forte armature personnelle tant sur le plan des valeurs spirituelles qu'éthiques. Le jeune armé de cette structure sera en mesure de choisir en pleine connaissance de cause les

actions à entreprendre pour mieux contrôler ce monde complexe. Faire connaître aux jeunes les visions du monde élaborées par les traditions religieuses ou les grands courants humanistes, de même que les valeurs et les principes éthiques que véhiculent les unes et les autres, cela revient à forger leur esprit à ce qu'il y a de plus fondamental pour vivre en société démocratique.

Évidemment, on pourrait nous rétorquer que voilà une bien belle philosophie, mais un tantinet idéaliste et surtout sans prise réelle sur notre monde si concret et si matériel. L'environnement technologiquement évolué dans lequel nous baignons n'a vraiment plus besoin de ces idées vagues sur des valeurs incertaines. Avant le 11 septembre 2001, nous aurions sans doute été obligés de répondre à cet argument. Très peu de personnes le moins averties osent maintenant soulever des doutes sur l'importance des religions dans notre monde occidental. Pour se convaincre de l'importance de la religion, il suffit de jeter un regard objectif et distancié sur, d'une part, les accointances entre le politique et le religieux ou sur la montée des intégrismes de toutes sortes et, d'autre part, sur le nouvel engouement par la connaissance des religions ou l'intérêt grandissant pour la spiritualité. Après l'horreur du 11 septembre, pouvons-nous encore faire semblant que les religions ne sont que des vestiges du passé? Un homme à qui un journaliste avait annoncé la catastrophe à sa descente d'avion à Vancouver avait eu cette réaction viscérale : « C'est la fin de l'innocence! » Les sociétés occidentales se sont brutalement réveillées d'un grand rêve. Il nous faut dorénavant vivre dans la réalité, les yeux grands ouverts. Le retour au sommeil tranquille n'est plus possible. Aussi pourrions-nous dire comme Héraclite : « Pour les éveillés, il y a un monde un et commun, mais parmi ceux qui dorment, chacun s'en détourne vers le sien propre ». La connaissance des traditions religieuses, des humanismes et des systèmes éthiques qui leur sont étroitement associés sont plus indispensables que jamais, dans les circonstances actuelles, pour donner un sens à une société qui semble à d'aucuns si complexe qu'elle risque à tout moment de verser dans le chaos primitif.

La complexité de la formation en éthique et culture religieuse

Beaucoup ont formulé leurs inquiétudes face à la difficulté de construire un programme valable d'éthique et de culture religieuse. On a mis en évidence soit la difficulté de s'entendre sur la signification des concepts utilisés pour désigner le programme, soit l'âge et le développement intellectuel des élèves, soit le respect de la liberté religieuse telle que promulguée par l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de la personne ou l'article 41 de la Charte québécoise des droits et libertés. Il faut prendre au sérieux ces réserves, d'autant qu'il a été impossible, depuis le renouvellement de la clause dérogatoire en l'an 2000, d'introduire le cours *Éthique et culture religieuse* prévu pour la fin du secondaire.

Soulignons d'abord que la présentation de la religion à l'école demande plus qu'une simple description des traditions religieuses. D'abord, le risque est grand d'ainsi considérer les religions comme des objets de musée et de les étudier comme tels, au moment même où ces religions jouent toujours un rôle non négligeable dans la culture

mondiale. Ensuite, et plus important peut-être, les enfants n'ont pas le recul critique nécessaire pour apprécier une telle perspective descriptive. Il est impératif que la présentation des religions soit conséquente avec la manière dont sont traitées dans la culture les questions de l'identité personnelle et de la formation à une vision du monde. Chaque expression durable de la religion s'intéresse effectivement à ces problématiques. Pour ce faire, des passerelles entre les matières scolaires doivent être établies. L'identité personnelle et la vision du monde relèvent autant de la littérature, des arts plastiques, de la géographie et de l'histoire que de l'apprentissage d'une matière étiquetée « éthique et culture religieuse ». Il nous faut dépasser la seule instruction pour faire véritablement de l'éducation. La religion et la spiritualité qui lui est propre demeurent des pierres angulaires d'une telle construction. Aussi doit-on éviter une présentation de la religion dépeinte comme une simple étude en laboratoire. L'être humain, peu importe sa position face à la religion, doit composer avec les questions du sens ultime de la vie qui sont siennes tout au long de son existence. Une approche purement descriptive des religions ne pourra jamais combler son besoin de réponse.

Serait-ce là mission impossible? Nous ne le croyons pas. Toutefois, il nous apparaît bien improductif d'ignorer les obstacles. Nous devons alors nous mettre à l'œuvre en tenant compte de ces considérations. Dans cette optique, nous pensons que le CAR est encore susceptible de jouer un rôle important. Entretenant déjà des rapports avec les différents groupes religieux, le CAR pourrait s'assurer que les différentes religions se reconnaissent dans la présentation que l'on fait d'elles dans le nouveau programme. Les diverses religions pourraient également favoriser l'adhésion de leurs membres à ce projet éducatif. Pour cela, le CAR doit pouvoir intervenir avec une certaine autorité morale auprès des responsables de l'élaboration de ces programmes.

Dans la mise en oeuvre de ce projet de formation, il est évident que les instances universitaires seront aussi appelées à jouer un rôle de premier plan. Étant responsables de la formation des enseignants, en concertation avec les facultés de sciences de l'éducation, les départements et les facultés qui offrent des programmes de théologie et de sciences des religions, dont la mission première consiste précisément à faire connaître de façon critique les richesses des courants éthiques et des traditions religieuses, devront être mises à contribution. Il est donc nécessaire de connaître un peu mieux la situation de ces institutions et les ressources qu'elles sont en mesure d'offrir. Nous présenterons chacune de nos trois institutions, après les avoir situées dans l'évolution récente de la situation au Québec.

Les départements et facultés qui offrent des programmes de théologie et de sciences des religions au Québec

Les départements et facultés qui offrent des programmes de théologie et de sciences des religions ont subi d'importantes transformations en seulement une dizaine d'années. Un comité de suivi sur ces programmes au Comité des affaires académiques de la CREPUQ a publié le *Rapport no 8* en juin 2002. Le bilan qu'il fait de la situation est encore d'actualité. Il vaut la peine d'en citer un extrait afin de mieux comprendre la situation

actuelle des départements et des facultés qui offrent des programmes de théologie et de sciences des religions au Québec.

D'autres besoins exprimés par la société prennent une dimension particulière à l'heure actuelle, besoins auxquels les unités et les programmes de théologie répondent ou peuvent répondre. Les sciences des religions et l'éthique constituent notamment des sujets convoités. Les unités de théologie ont toujours abordé les sciences des religions, mais elles y consacrent dorénavant des programmes entiers. Le domaine de l'éthique est également en développement dans toutes les universités. De plus, avec l'expansion des nouvelles communautés ethniques qui s'établissent au Québec, les besoins de formation en études juives, en théologie juive et orthodoxe, en islam, en hindouisme et en bouddhisme se développent. Les étudiants inscrits dans d'autres secteurs qui suivent des cours de théologie et de sciences des religions comme cours hors programme sont aussi plus nombreux.

On voit combien les départements et facultés qui offrent des programmes de théologie et de sciences des religions sont en pleine mutation et s'adaptent aux besoins actuels de la société. Certes, leur collaboration est acquise, mais il ne faudrait pas se cacher l'ampleur et la complexité de la tâche de la formation des enseignants, de même que l'absolue nécessité de ces derniers dans la réforme.

Nous essaierons maintenant de montrer les implications de cette décision sur l'ensemble des universités qui offrent encore des programmes de formation en théologie et en sciences des religions. Nous nous attarderons en particulier aux trois facultés que nous représentons.

Rôle des universités relativement à la nouvelle formation

La première utilisation de la clause dérogatoire, en 2000, a eu l'heur de cristalliser les positions à l'égard de l'enseignement religieux confessionnel. Pour certains, cette décision avait pour but de maintenir un système qui allait dans le sens du désir de la majorité; pour d'autres, elle sonnait le glas d'une formation qui avait fait son temps. Or, ce choix a produit des effets inattendus. L'impact principal du renouvellement de la clause dérogatoire, afférent à la diminution des heures d'enseignement consacrées à l'enseignement religieux et à l'enseignement moral, fut de fragiliser la profession d'enseignant dans le domaine de l'enseignement religieux confessionnel et de l'enseignement moral. Ce constat se retrouve dans l'avis du CAR intitulé *La formation des maîtres dans le domaine du développement personnel : une crise symptomatique*.

Il a résulté de cette situation que les étudiants en formation des maîtres ne considéraient plus cette formation comme une voie d'avenir. Au moment où une pénurie d'enseignants commence à se pointer à l'horizon, on ne désire pas s'engager dans un cul-de-sac, alors que s'ouvraient d'autres chemins plus prometteurs. Dans pratiquement toutes les institutions d'enseignement universitaire offrant cette formation, les admissions furent suspendues progressivement. Quelle était, en effet, l'utilité de maintenir des programmes

qu'aucun étudiant ne voulait plus fréquenter? En définitive, on avait compris à tort ou à raison que la décision du ministre de l'époque n'était en fait qu'un demi-pas dans la bonne direction et que la véritable réforme ne viendrait que plus tard. En attendant ce jour, les étudiants ont décidé de s'investir ailleurs.

L'incertitude créée par le renouvellement de la clause dérogatoire en 2000 a eu également des effets dommageables dans les universités. Maintenir des programmes de formation universitaire de qualité est déjà une entreprise qui exige beaucoup de temps et de ressources. Un personnel compétent et nombreux s'affaire auprès des étudiants afin de leur offrir le meilleur service possible. Des chercheurs sont engagés pour élaborer la matière des cours et la maintenir à un haut niveau de qualité. Des chargés de cours livrent souvent avec brio un enseignement à la fine pointe de la didactique. Que faire alors de programmes universitaires qui ne semblent plus avoir leur raison d'être? Un professeur engagé pour enseigner dans un programme qui n'existe plus ne peut pas se requalifier dans un autre domaine aussi aisément qu'un enseignant du primaire se recycle dans une autre matière. Si les coûts financiers sont réels, le prix humain à payer est parfois plus dramatique. On a vu disparaître des programmes complets de formation et s'amenuiser le nombre de crédits dévolus à l'enseignement moral et religieux dans les programmes de BEPP et du BES. Il était temps que la situation se stabilise. La décision actuelle du ministre permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité dans nos universités.

Rappelons d'abord que les objectifs du changement de cap qui s'annonce seront progressivement intégrés par tous les enseignants dans un contexte où plusieurs n'avaient retenu de la loi 118 que ceci : « moins de religion aujourd'hui, pas d'enseignement religieux après 2005 ». Dès lors, il faudra porter une grande attention aux enseignants qui auront à oeuvrer dans ces domaines afin de tenir compte de leur contexte, de leur intérêt, de leur sensibilité, du portrait qu'ils ont des élèves. Un déplacement devra s'opérer chez eux quant au fait de travailler dans un unique programme d'éthique et de culture religieuse. En conséquence, il importe d'aller au-delà des contenus et des savoirs à acquérir dans le travail d'élaboration futur des programmes. Les programmes de formation initiale, *ad hoc* et continue des enseignants devront aussi tenir compte de ces considérations.

Avec leurs partenaires des domaines des sciences de l'éducation et de la philosophie, les départements ou facultés de théologie et de sciences des religions des universités québécoises sont en mesure d'appuyer le projet du ministre et de contribuer à la formation d'enseignants qualifiés pour sa mise en application. En effet, tout en continuant de répondre aux besoins de leurs étudiants dans le secteur de la théologie, ces institutions ont investi considérablement d'énergie dans le développement des sciences des religions et de l'éthique. À Sherbrooke, Montréal et Québec, des programmes complets en sciences des religions furent créés, des centres ou instituts en éthique furent mis sur pied. Malgré les contraintes financières auxquelles font face ces institutions, elles ont pu consacrer les maigres ressources dont elles disposaient pour ouvrir de nouvelles perspectives dans ces domaines d'avenir. Or il s'avère que les orientations de la nouvelle formation en éthique et en culture religieuse proposée par le ministre vont précisément dans le sens de ces réorientations des départements et des facultés qui offrent déjà des programmes de

théologie et de sciences des religions. Prenons donc quelques lignes pour considérer ce que nos trois facultés peuvent offrir pour supporter le projet ministériel.

Ce que l'Université Laval peut offrir

À l'Université Laval, il existe déjà un profil de formation du Baccalauréat en enseignement secondaire intitulé *Univers social, éthique et religion* qui habilite les enseignants à l'enseignement dans ces trois matières. Alors que nous n'avions plus aucune inscription dans nos programmes de formation en enseignement religieux confessionnel, nous avons dépassé dès la deuxième année le contingentement permis par la disponibilité des places de stage. Ce programme a été rendu possible grâce à la collaboration des Facultés de sciences de l'éducation, des lettres et de théologie et sciences religieuses. Une difficulté demeure cependant, le petit nombre de places de stages disponibles (15) rend impossible le financement requis de cours dédiés à ce seul programme.

En enseignement au primaire, la Faculté offre une formation obligatoire de trois crédits à tous les futurs enseignants. Au cours des années, les professeurs ont développé une pédagogie qui leur permet de rejoindre les enseignants, quelle que soit leur position initiale face à la religion. Tout en travaillant avec de grands groupes, ils ont acquis une expertise qui leur permet de rejoindre chacun et chacune et de les aider à se situer dans le respect de leurs convictions et de celles de leurs futurs élèves. Ils constatent cependant qu'un unique cours de trois crédits est insuffisant pour atteindre tous les objectifs souhaités. Cela est encore plus vrai lorsque l'on se réfère au nouveau programme souhaité.

La Faculté de théologie et de sciences religieuses ainsi que la Faculté de philosophie peuvent également compter sur une solide équipe de professeurs réguliers dans le domaine de l'éthique (six, pour être précis) et une chaire en bioéthique et en éthique de l'environnement. En plus des cours dispensés dans les différents programmes, un nouveau microprogramme en éthique appliquée vient de voir le jour, préfigurant un programme de plus grande envergure. Ce programme a été constitué à la suite de la création, en 2004, d'un nouvel institut de recherche et d'enseignement, l'Institut d'éthique appliquée. L'un des axes de recherche de l'Institut se présente sous le titre d'*Éthique publique et organisationnelle*, lequel regroupe les travaux portant notamment sur l'éducation.

La Faculté de théologie et de sciences religieuses est également en mesure de proposer une formation en sciences des religions. Une équipe de spécialistes des religions déjà forte de plusieurs experts en sociologie de la religion, en histoire du christianisme et en religions orientales, s'est enrichie récemment d'une nouvelle ressource en islam. La Faculté a mis sur pied dans les dernières années un baccalauréat intégré en sciences des religions comportant des cheminements de formation aussi variés que les approches générales du fait religieux, les grandes traditions abrahamiques et orientales, les religions au Québec ou les traditions amérindiennes et inuit.

Des professeurs de théologie, en plus d'enseigner plusieurs cours sur la tradition chrétienne, participent à divers groupes de recherche sur les rapports entre la culture et la religion, soit sous la modalité de chaires d'études et de recherche, soit sous la forme de projets de recherche. Ils restent attentifs à la diversité des expressions religieuses tant sur le plan du catholicisme et du christianisme que sur celui des différentes formes de spiritualité.

Enfin, la Faculté de théologie et de sciences religieuses a aussi développé une expertise importante dans le domaine de l'enseignement à distance. L'année dernière, la Faculté a donné à distance 40 % de ses cours de programmes de premier cycle. Il va sans dire que cette pratique serait on ne peut plus appropriée pour rejoindre les enseignants qui auront besoin d'une formation *ad hoc*, pourvu bien sûr qu'elle soit accompagnée de périodes d'animation et de partage.

Ce que l'Université de Montréal peut offrir

Les programmes de formation des maîtres de l'Université de Montréal se caractérisent par l'accent mis sur les problèmes particuliers que pose l'enseignement dans le contexte urbain de la région métropolitaine, avec sa diversité socioéconomique, culturelle, linguistique et religieuse. Au cours des dernières années, l'étude du pluralisme culturel et religieux s'est d'ailleurs imposée comme une priorité dans toute l'institution.

Cette priorité s'est manifestée par le développement du volet des sciences des religions à la Faculté de théologie, dont le changement de nom en Faculté de théologie et de sciences des religions, à l'automne 2003, confirmait la nouvelle orientation, au moment même où se tenait un colloque international sur le pluralisme religieux au cours duquel était créée la chaire Religion, culture et société.

La priorité institutionnelle à l'égard du pluralisme culturel et religieux s'est aussi affirmée, par le développement de centres de recherche qui regroupent des professeurs et des équipes de chercheurs dont les travaux abordent les questions éthiques, religieuses et spirituelles sur l'arrière-plan de l'évolution de la société québécoise contemporaine et du défi que représente l'aménagement du vivre ensemble des citoyens de tous horizons qui la composent.

Le Centre d'études des religions de l'Université de Montréal (CÉRUM) compte actuellement quatre-vingts membres, provenant d'une dizaine de champs disciplinaires différents, qui explorent les rapports entre le religieux et la société, l'histoire, la culture, l'économie, la politique, le patrimoine, les grandes avancées scientifiques, etc. Sa directrice actuelle, la théologienne et anthropologue Solange Lefebvre, est elle-même titulaire d'une chaire de recherche de la Faculté de théologie et de sciences des religions portant sur l'interaction entre la religion, la culture et la société. Le Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CRÉUM), dirigé par le philosophe Daniel-Marc Weinstock, est un lieu de recherche interdisciplinaire portant sur des questions d'éthique

fondamentale, professionnelle et publique. L'Université de Montréal participe également au Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CÉETUM), dirigé par le sociologue Jean Renaud, qui articule ses activités principalement autour des problématiques reliées à la citoyenneté, à l'exclusion et au racisme, à l'immigration, à la pluriethnicité et aux rapports ethniques.

La Faculté des arts et des sciences, la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté de théologie et de sciences des religions sont étroitement associées à chacun de ces trois centres d'études. Si le projet du ministère va de l'avant, ces trois facultés proposeront la création d'un programme de formation de spécialistes de l'éthique et de la culture religieuse sur le modèle des programmes de Baccalauréat en enseignement secondaire (B. Éd.), dont la moitié serait une formation disciplinaire relevant principalement, mais non exclusivement, du Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences pour la dimension éthique et de la Faculté de théologie et de sciences des religions pour la dimension culture religieuse. Il sera évidemment tenu compte des éthiques d'inspiration religieuse dans le volet disciplinaire en éthique, et, réciproquement, des visions séculières du monde dans le volet disciplinaire en culture religieuse. Les professeurs rattachés au centre d'études ethniques seront mis à contribution dans l'ensemble du programme, selon des modalités encore à l'étude, en particulier pour les questions relatives à l'éducation à la citoyenneté.

Ce que l'Université de Sherbrooke peut offrir

La Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie de l'Université de Sherbrooke s'est reconfigurée autour des disciplines de la culture religieuse (phénomènes religieux contemporains), de l'éthique (formation à l'éthique sociale et professionnelle) et de la philosophie (culture philosophique et transdisciplinarité) depuis le début des années 2000. Cette reconfiguration se fait autour du Centre de recherche sur les phénomènes religieux contemporains et de la Chaire d'éthique appliquée, en activité depuis 1998 et qui a initié la recherche et l'enseignement en éthique appliquée au Québec. Le nom même de la Faculté contient les disciplines complémentaires qui pourront répondre à la formation demandée. Nous retrouvons ainsi en nos murs les ressources habilitées à collaborer à ce projet, de même que l'ouverture et le dialogue que contient le projet de formation du ministre.

Un premier créneau de formation est celui de l'éthique appliquée. Plusieurs d'entre nous ont souvent le réflexe de réduire l'éthique à une casuistique ou une métaéthique sans la déployer dans sa véritable dimension civique. Pourtant, l'éthique est plus qu'une simple interrogation théologique sur le bien, elle est un questionnement, une mise en forme de nos comportements, compris dans leur dimension civique : quel sens pouvons-nous et devons-nous donner à nos actions? Quel fondement et quelle légitimité pouvons-nous attribuer à une décision morale? Ce questionnement nous oblige à élaborer une véritable formation qui touche le jugement pratique, là où le citoyen de demain se construit alors que les repères sont désormais pluriels. De ce point de vue, nous croyons que l'éthique doit figurer en bonne place dans un programme de formation pour les enfants du primaire

et secondaire voulant répondre aux dernières exigences ministérielles. Elle devient prépondérante puisqu'elle s'y déploie dans sa triple dimension politique, éducative et morale.

Un second créneau de formation est celui du religieux contemporain qui est parrainé par un Centre de recherche sur ce sujet. L'évolution connue par le secteur théologique à la Faculté depuis les années quatre-vingt nous conduit depuis quelque temps à envisager notre travail à partir des déplacements et des résurgences du religieux dans notre société. La théologie ne peut plus simplement être en appui à une institution ecclésiale; elle prend acte des quêtes séculières, religieuses et spirituelles des personnes qui nous entourent et elle développe une herméneutique qui observe et critique tant les déplacements du religieux contemporain que ses incidences sur les individus et la société. Ce créneau ouvre aux secteurs théologiques et des sciences humaines des religions un champ nouveau d'investigation, car il développe des lectures croisées et complémentaires d'un même objet d'étude. Trois laboratoires constituent le Centre de recherche sur les phénomènes religieux contemporains : 1) *Les religions et cultures comparées*, 2) *Expériences religieuses et spirituelles*, 3) *Discours religieux en contexte de modernité avancée*. Il faut ajouter que, depuis trente ans, la Faculté investit et promeut le champ de la culture religieuse à travers les recherches et les travaux en éducation interculturelle et en sciences humaines des religions. Le professeur Fernand Ouellet a soutenu tout au cours de sa carrière l'importance de développer une expertise en culture religieuse. Il possède une expertise internationale et a dirigé des projets en vue d'implanter ce type de programme au Québec.

Concrètement, nos programmes reflètent ces créneaux. Le baccalauréat en philosophie a une mineure en éthique appliquée. Il est aussi sensible aux approches séculières et pourra offrir ses expertises à ce propos. Le baccalauréat en théologie intègre les volets des sciences humaines des religions, de l'accompagnement spirituel au sens élargi du terme et de la théologie, témoin de l'héritage québécois de même que des déplacements religieux que connaît notre société. Nous avons déjà des collaborations avec la Faculté d'éducation en vue de préparer un programme apte à rencontrer les nouvelles exigences du ministère pour la formation des maîtres. Une formation continue pour les maîtres en exercice peut ouvrir les étudiantes et les étudiants aux univers diversifiés de notre société, tant du point de vue des religions, du religieux contemporain que du spirituel ou des quêtes de sens séculières.

Les suites à donner

Il faudra déterminer très rapidement si la formation proposée par le ministre serait requise pour tous les spécialistes en éthique et culture religieuse, qu'ils interviennent au niveau du primaire ou à celui du secondaire (comme c'est le cas en éducation physique et santé ou en langue). Compte tenu de la complexité et de la diversité des sujets à couvrir, il nous semble que cela serait la solution la plus logique. Si cette solution n'était pas retenue, le profil de formation et les exigences de qualification des enseignants du primaire devraient être précisés le plus tôt possible. Nos facultés et leurs partenaires estiment que le

programme pourrait être implanté dès l'automne 2006 et produire ses premiers diplômés quatre ans plus tard. Dans l'intervalle, il faudrait offrir une formation d'appoint à d'actuels détenteurs d'un B. Éd. dans un domaine connexe, qui seraient appelés à assurer la mise en route du programme dans les écoles dès 2008.

Pour s'engager plus avant dans la création de ce programme et rencontrer les échéances proposées par le ministre pour l'implantation de la réforme, il nous faut connaître dans les plus brefs délais l'intérêt du ministre à son égard. Cet intérêt devrait se traduire par l'attribution d'un contingent annuel d'étudiants suffisant pour garantir la viabilité et la stabilité du programme. Toute décision à cet égard, prise à quelque niveau que ce soit, devrait éviter un fractionnement des clientèles qui compromettrait la rentabilité du programme dans les institutions où il est offert. Dans la conjoncture actuelle de restrictions budgétaires récurrentes, aucune des trois facultés impliquées ne peut se permettre de contribuer à la création d'un programme qui pourrait s'avérer déficitaire à court ou à moyen terme.

En résumé, nos Facultés et leurs partenaires estiment qu'ils possèdent les compétences et l'expertise nécessaires pour créer rapidement un programme de formation tout à fait adapté aux objectifs du projet de réforme du ministère. Sous réserve d'un contingent annuel d'étudiants suffisant pour en garantir la viabilité financière, elles seraient en mesure d'ouvrir un programme complet, d'excellent niveau, répondant aux besoins de formation des spécialistes en éthique et culture religieuse pour le milieu scolaire. Elles soutiennent le ministre dans sa démarche et l'encouragent à maintenir une position claire permettant de stabiliser pour de bon la situation de l'enseignement dans le domaine. Nous avons la ferme conviction que cette décision aura une influence déterminante sur l'avenir collectif des Québécoises et des Québécois de toutes origines, religions ou cultures.

Conclusion

Au terme de cette présentation, nos trois facultés réitèrent leur appui aux orientations présentées par le ministre dans le projet de loi et le document traitant de la mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse. Elles sont favorables à la proposition de se donner une période de transition de trois ans afin d'élaborer le programme et de former les enseignants. Enfin, elles sont d'accord avec le fait de reporter les clauses dérogatoires pour cette période afin de ne laisser aucun vide et d'éviter toute contestation judiciaire.

Nos facultés sont prêtes à participer pleinement à ce projet tant sur le plan de la collaboration à l'élaboration du programme que sur celui de l'éducation des enseignants en formation initiale ou en formation continue. Sur ce dernier point, elles devront compter sur la collaboration des facultés des sciences de l'éducation, maîtres d'œuvre de la formation de tous les enseignants. Il est d'ailleurs important de souligner que la réforme désirée ne pourra vraisemblablement se réaliser au Québec que si elles reçoivent un appui sans équivoque des facultés des sciences de l'éducation et des enseignants eux-mêmes.

En terminant, nous nous devons de rappeler au ministre l'importance de prévoir un financement adéquat réservé à la poursuite de ce projet de réforme, et cela, dès le début du processus. Sans nul doute, il faut éviter de faire naître dans la population des attentes auxquelles nous ne nous serions pas donné les moyens de répondre comme société, comme ce fut malheureusement le cas lors de la mise sur pied du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

Nous vous remercions de votre attention. C'est avec plaisir que nous échangerons avec vous et répondrons à vos questions.

Marcel Viau
doyen, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

Jean Duhaimé
doyen, Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal,

Marc Dumas
doyen, Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie, Université de Sherbrooke.